

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 27/09/2010

Réception par le Prefet : 27/09/2010

Publication : 01/10/2010



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2010-11-8-1

Séance du vendredi 24 septembre 2010

SALON REGIONAL FORMATION EMPLOI

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG 2009-5-8-4 du Conseil Général du 9 décembre 2009, relative à la politique des actions éducatives en 2010, donnant délégation à la Commission Permanente pour le suivi des dossiers,
- VU la délibération n°CG 2009-5-1-11 du Conseil Général du 10 décembre 2009 fixant le budget primitif du Département pour 2010,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

-Attribue une subvention de 15 000 € à l'association «Jeunes, Emploi, Formation » pour l'édition « 2011 » du Salon Régional Formation Emploi de COLMAR,

-Précise que ce montant est à prélever sur les disponibilités du programme E755, chapitre 65, nature 6574, fonction 28 du budget départemental pour 2010.

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation,
le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH

Adopté
voix contre
abstentions